

Bruxelles le 26 janvier 1984  
Note BIO COM (84) 43 aux Bureaux Nationaux  
cc aux Membres du Groupe

432

-----  
Reunion de la Commission du mercredi 25 janvier 1984  
-----

CONSEILS ET PARLEMENT EUROPEEN  
-----

A l'occasion du compte rendu des travaux du Conseil des Affaires étrangères, le Président Thorn a fait le point en ce qui concerne le programme de travail proposé par la Présidence française. Le Président en exercice du Conseil et le Président de la Commission feront un tour des capitales et une réunion informelle des ministres des affaires étrangères à laquelle participera bien entendu le Président Thorn, se tiendra le 18 et 19 février prochains.

La Commission qui a procédé à un examen approfondi du programme-cadre 84 de la Commission qui sera présentée au Parlement européen lors de sa session de février, est convenue de procéder des mercredi prochain à une réflexion d'ensemble sur les dossiers soumis aux Conseils, ainsi que sur ceux qui seront traités par le Conseil européen de mars.

Le Vice Président Davignon a fait le point de la préparation du Conseil Acier et je vous renvoie dans cette affaire importante aux BIO Conseils qui vous parviendront en fin de matinée et surtout dans l'après-midi, à partir de 16 h. M. Contogeorgis a également présenté les principaux éléments du Conseil Pêche du 31 janvier.

Enfin, la Commission a préparé la prochaine session du Parlement qui comportera outre le discours traditionnel du Président de la Commission en début d'année, un débat sur le projet de Traité sur l'Union européenne (rapport Spinelli).

CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE ET MUTATIONS SOCIALES (voir P-11)  
-----

La Commission a adopté sur proposition de M. Ivor Richard un Memorandum au Conseil proposant une stratégie communautaire en ce qui concerne notamment trois domaines prioritaires : l'éducation et la formation, l'aménagement du temps de travail et la participation des travailleurs aux changements technologiques dans l'entreprise.

M. Ivor Richard fera à 12 h. une conférence de presse qui fera l'objet d'une BIO en début d'après-midi.

.../...

NOUVEL INSTRUMENT COMMUNAUTAIRE (NIC OU FACILITE ORTOLI : P-10)

---

La Commission a adopte, sur proposition du Vice President Ortoli :

- une proposition de decision (COM(84) 29) du Conseil concernant une nouvelle tranche d emprunts au titre du NIC III d un montant de 1400 MECUS qui epuisera ainsi la dotation globale du NIC III de 3 milliards d ECUS. Cette nouvelle tranche est destinee a soutenir l investissement dans l industrie, l energie et les infrastructures et vise particulierement les petites et moyennes entreprises.
- le rapport semestriel au Conseil et au Parlement europeen (COM(84) 30) sur la situation des operations d emprunts et de prets au 24 janvier 84 qui fait apparaitre notamment que la premiere tranche du NIC III decidee en juin dernier, a d ores et deja ete utilisee aux deux tiers.

RELATIONS CE / ETATS-UNIS

---

La Commission a eu un echange de vues sur les relations CE / Etats-Unis sur la base d'un rapport oral des Vice-Presidents Haferkamp et Davignon.

Elle a pris note avec preoccupation de la multiplication des demandes protectionnistes de l'industrie americaine, introduites ou en cours de preparation (aciers, chaussures, textiles, vins, machines-outils, cuivre, coutellerie).

Une acceptation de ces demandes par le Gouvernement americain aurait un effet nefaste sur l'ensemble du commerce mondial et plus particulierement sur les relations commerciales entre la Communaute et les Etats-Unis. Elle serait; en outre, en totale contradiction avec les engagements pris par les pays occidentaux a Williamsburg, non seulement d'arreter mais egalement de reduire le protectionnisme.

Selon la Commission les difficultes de l'industrie americaine trouvent leur origine principalement dans la politique economique et budgetaire poursuivie par les Etats-Unis. La sur-evaluation du dollar qui en resulte, pese en effet lourdement sur la competitivite internationale de l'industrie americaine.

La Commission continuera d'insister aupres des autorites americaines, pour qu'elles honorent leurs engagements pris dans la cadre du GATT, de l'OCDE et du Sommet economique occidental de Williamsburg en rejetant les demandes protectionnistes et en tenant pleinement compte, dans la formulation de leur politique economique et budgetaire, des repercussions de leur politique interne ("policy-mix") sur le commerce international et l'economie mondiale.

Amitiés,  
Manuel SANTARELLI. Comeur 12h30/////

